

Colonisation germanique et Toponymie wallonne

par LOUIS REMACLE.

TROIS NOMS DE LIEUX : FLAWINNE, SENY, TUBIZE

En réponse au *Germanisches Volkserbe* de M. PETRI, M. E. GAMILLSCHEG a publié en 1937 un important mémoire intitulé *Die Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich* (Berlin). Sans cesse, dans cet ouvrage, comme dans celui de M. PETRI, les toponymes wallons servent de témoignage sur la colonisation germanique. M. G. traite d'innombrables lieux dits et leur applique une méthode philologique souvent efficace. Dans un compte rendu par ailleurs très élogieux (BTop 12, 406 sv.), M. HAUST a déjà relevé un certain nombre d'erreurs. Les articles ci-dessous présentent quelques remarques supplémentaires sur trois noms considérés par M. G. comme particulièrement significatifs.

ABRÉVIATIONS. — Les deux ouvrages de M. Petri et de M. Gamillscheg sont respectivement cités par GV et GS. De plus : f. = forme ; fq. = francique ; NLB = A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927 ; TW = TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges*.

1. Flawinne [Namur 73]

Comme PETRI GV 337, GAMILLSCHEG GS 99 donne à *Flawinne* une origine germanique. Il se fonde sur la documentation suivante :

8^e s. *Hlopanna*, connu par une copie du 10^e s.

1265 *Flauanne*, *Flaunne*.

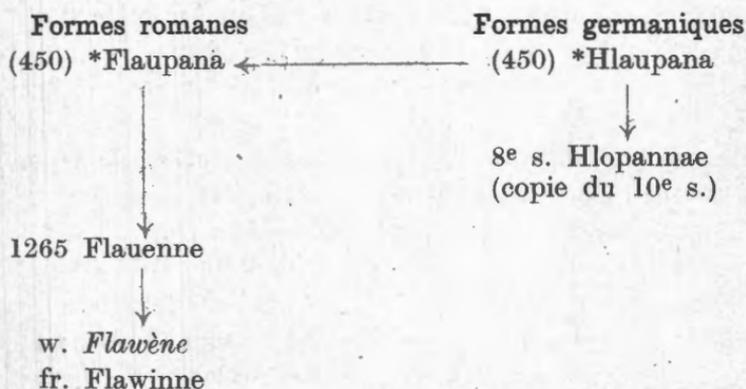
La forme du 8^e s. était citée par PETRI comme étant du 10^e s., sans plus. La GS fournit donc une précision supplémentaire. Mais ce n'est pas cela seulement qu'elle apporte de neuf ; elle présente aussi, des formes alléguées, une interprétation qui mérite d'être étudiée ; en voici trois points essentiels :

1. D'après la GS, la f. fq. primitive était **Hlaupana* « bei Laufen », de *Lopen* lez Arnheim (Gueldre), 11^e s. *Lopena*. PETRI GV 316 écrivait déjà : « Parmi les noms des alentours immédiats de Namur, qui remontent à la dénomination germanique d'un cours d'eau, il faut mettre à part le nom d'un endroit proche de la Sambre, *Flawinne*, dans lequel FÖRSTEMANN et JELLINGSHAUS veulent à bon droit reconnaître le germ. *hlaupan* « stromschnelle » (comp. les l.-d. all. en *laufen*) ».

2. **Hlaupana* devint dans la bouche des Romains **Flaupana*, et dans ce mot *p* devint *v* comme un *p* latin. « Comp. lat. *s a p u i s t i*, gallo-rom. *s a u p i s t i*, anc. w. *sawis* ». Cette forme, romanisée vers 450, survit dans l'actuel *Flawinne*, qui, d'après la GS, serait une graphie analogique, « due au fait qu'ici un anc. *-ine* devient *-e(n)ne* ».

3. « Le fait que la f. fq. *Hlopane* est attestée au 8^e s. avec l'évolution fq. tardive de *au* en *ò* montre la conservation du germanisme en ce point de la Romania jusqu'au 8^e s. Ce nom est un des derniers témoignages de la conservation du francique en territoire roman ». Ainsi se trouverait donc attestée la présence d'un îlot germanique à Flawinne jusqu'au 8^e s.

La f. du 8^e s. sert de base aux déductions. Si on l'admet comme authentique, que vaut la démonstration? Pour faciliter l'examen critique, on peut schématiser les faits comme suit :



Très fouillée, l'explication phonétique témoigne d'une véritable virtuosité. Les faits supposés sont normaux : l'initiale germ. *hl-* donnant *fl-* en roman (fq. **hláo* > fr. *flou*, etc.) ; la f. fr. analog. en *-inne*. Seul le passage du *p* à *v* semble suspect ; car il n'existe pas de *v* dans *Flawène*, non plus que dans l'anc. w. *sawis*. Il est inutile de s'arrêter à cette difficulté, fondamentale sans doute, mais trop discutable. Mieux vaut aborder un autre problème.

La démonstration repose, on l'a vu, sur la f. du 8^e s. *Hlopannae*. M. G. lui attribue un rôle capital. Il la reconstitue au 5^e s. et la fait passer, dès 450, en roman, où elle vit plusieurs siècles sans laisser de trace. Mais que vaut cette forme? — ROLAND, qui parle de Flawinne dans sa *Toponymie namuroise*, 253, cite diverses formes : 1187 *Flawene*, première attestation de la f. romane ; 12^e s. *Flovanna*, *Flawenna* ; il propose de lire cette dernière *Flawenna*, et il ajoute : « Des textes moins corrects du *Vita S. Bértruini* nous offrent les formes corrompues : *Ropanna*, *Hloxanna* (*Analectes pour servir à l'hist. ecclés.*

de la Belgique, V, 429) ». Si l'on compare à ces deux dernières formes le *Hlopannae* du GV et de la GS, venu lui aussi d'une *Vita Bertuini* dont l'orthographe n'est pas impeccable (voy. *Anal. hist. eccl.*, 32, 15), on pourra se demander jusqu'à quel point cette forme unique, tirée d'une copie, qui diffère des formes certaines et ne ressemble qu'à des formes visiblement corrompues, mérite la considération dont on l'entoure.

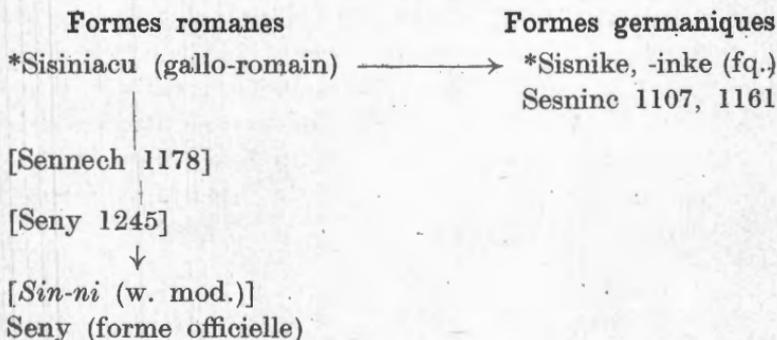
Dans ces conditions, il paraît sage d'abandonner les conjectures hasardeuses et d'en revenir aux faits. Des découvertes prouvent que Flawinne était habitée avant la conquête franque (ROLAND, *Top. namur.*, 254). Depuis 1187 au moins, le w. dit *Flawène*; la finale indique un primitif en *-ina* plutôt qu'en *-an-*. Aussi, quoique HOLDER, *Altcelt. Sprachschatz* I, 1498 (d'après ROLAND, *ib.*), considère le mot comme celtique, il est probable qu'il ne faut pas séparer Flawinne des noms à suffixe latin *-ina* > *-ine*, *-enne* (Florennes, Gourdinne, Salzinne, etc.), fréquents dans la région namuroise (NLB 71), et qu'on peut le rattacher à un nom de personne à initiale *Flav-*; cp. *flavus* FEW 3 > lg. *flâwe*, nam. *flôwê*.

2. Seny [Huy 63]

Le GV compte Seny, canton de Nandrin, parmi les toponymes d'origine germanique. Il se fonde sur trois formes du *Cartulaire de Saint-Trond* par PIOT (I 30, 98) : 1107 *Sesninc*, 1113 *Sessninc*, 1161 *Sessninch*. De la même documentation, la GS tire ces importantes conclusions : *Seny* viendrait en droite ligne d'un gallo-romain **Sisiniacum*, du nom de personne *Sisinius*. D'autre part, au 5^e s., les Francs auraient germanisé le mot en **Sisnike*, **Sisninke*; au 7^e-8^e s., celui-ci aurait été repris par de nouveaux immigrés, chez qui il aurait vécu jusqu'au 12^e s., jusqu'à leur romanisation.

Avant tout, il convient de vérifier les documents. Les f. du GV ne permettent aucun doute. De temps immémorial, Seny a appartenu à l'abbaye de Saint-Trond, située elle-même en pays flamand. Les première et dernière f. du type *Sesninc* (la deuxième n'a pas été retrouvée) sont dans des actes très semblables par lesquels les papes ratifient les possessions et privilèges de l'abbaye. Elles sont dans des listes claires, dont tous les termes s'identifient sans peine. A moins de plusieurs erreurs de lecture, *Sesninc* est bien un ancêtre authentique de *Seny*. Mais la série doit se compléter ; aux trois formes citées, on ajoutera : 1178 *Sennech* ib., 135 ; 1245 *Seny* Cart. de Sainte-Croix (Arch. de l'État à Liège), III, 33-4 (dans une copie) ; 1349 *Seni* Cart. de Saint-Trond, I, 499 ; 1352 *Seynil* Cart. de Stavelot-Malmedy, II, 273, et la f. w. actuelle *Sin-ni* [sē:ni], qui ne paraît pas avoir changé depuis 1350.

La documentation peut se figurer par le schéma suivant :



N. B. — Les formes mises entre crochets ne sont pas citées ni utilisées par la GS.

Ainsi résumée, la démonstration de la GS suggère plusieurs remarques. On constate d'abord que toutes les f. germ. ou tenues pour telles sont antérieures aux romanes ; autrement dit, le doublet roman n'apparaît pas en même temps que le doublet germ. ; et cependant il a existé depuis

l'époque gallo-romaine, puisque *Seny* vient sans détour de **Sisiniacum*. On devine, d'autre part, que ce mot gallo-romain sert à expliquer, plus que *Seny* lui-même, son correspondant *Sesninc*, qui a un *s* intérieur assez surprenant ; car *Seny* s'accommoderait aisément d'un étymon privé de cet *s*. On note enfin que tout le tableau repose sur une hypothèse qui rétablit l'état au 5^e-6^e s. d'un mot attesté seulement à partir du 12^e. Ces remarques ne détruisent certes pas l'ingénieux édifice de la GS ; elles y indiquent tout au plus des endroits moins résistants par où peuvent pénétrer le doute et l'incertitude.

Le tableau compte une double série de formes dont la GS tire, on l'a vu, des conclusions d'un grand poids. Il en ressort, en effet, qu'il y eut, à *Seny*, du 5^e au 12^e s., un îlot germanique. Or ce classement a été créé pour expliquer le désaccord étrange des f. anciennes et modernes de *Seny*, les premières ayant une *s* devant l'*n* et une finale *-inc* que les autres n'ont pas. Les éléments primitifs des deux séries — hypothétiques l'un comme l'autre — s'accordent très bien. Ainsi conçu, l'édifice peut sembler artificiel ; il ne manque pas d'élégance, ni même de vraisemblance. Mais les deux compartiments sont-ils bien nécessaires ? Les f. de *Seny* ne peuvent-elles s'aligner en une suite unique, représentant une évolution normale et directe ?

<i>Sesninc</i> , etc.	1107-61
<i>Sennech</i>	1178
<i>Seny</i>	1245
<i>Seni</i>	1349
<i>Seynil</i>	1352
<i>Seny</i> , <i>Sin-ni</i>	: formes actuelles.

Pour pouvoir donner à cette question une réponse affirmative, il s'agit de rendre compte de deux faits : la disparition de l'*s* et la « dénasalisation » de *-inc*.

A. — Le premier n'est pas isolé. La f. la plus ancienne de *Chiny* (Luxembourg) est *Chisnei* 1097 ; les suivantes sont *Chinei* 1173, *Chiney Cini* 1313, *Chynay Synyl* 1356, *Cigny* 1521 (NLB. 63). Ce seul ex., très semblable au cas étudié, suffit à prouver que l's peut appartenir à la tradition romane de *Seny*. Le problème se résout plus vite encore si l'on considère l's comme purement graphique. A propos de *Hasflange*, f. du 12^e s. de *Havelange* (Namur), la GS elle-même, p. 54, dit que l's est « un simple signe de longueur ». Ce n'est pas le moment de rechercher le bien-fondé de cette affirmation, qui peut très bien ne s'appliquer ni à *Chiny*, ni à *Seny*. Celui qui voudra entreprendre l'étymologie de *Seny* retiendra cependant que l'étymon peut se passer d's : **Sisiniacum* ne s'impose pas plus que **Cin-niacum*, donné comme étymon à *Chiny* par NLB ib. (au surplus, comp. les deux *Senenne*, **Senn-ina*, ib. 72).

B. — L'altération de la finale paraît se rattacher au phénomène complexe nommé « dénasalisation ». Ce terme n'est peut-être pas exact, car le fait qu'il désigne a pu avoir lieu à l'époque ou même avant l'époque des nasalisations. Mais l'exactitude du mot importe peu, puisque le fait lui-même est certain. La toponymie wallonne en fournirait un grand nombre d'exemples ; en voici trois différents, choisis parmi ceux de NLB 52, 74, etc. :

Metin 1155, Metting 1558 aujourd'hui Mettet. w. *mètè*

Osonio 873, Oson 13^e s. Ozo, w. *òzò*

Amanio 1140, Amaing 1310 Amay, w. *ama*

Il en est d'autres en *-aye*, *-oy*, etc.

De ces trois types de mots, celui en *-è* est de beaucoup le plus fréquent (voy. NLB 52-3) ; mais il n'y a que quelques noms en *-o* (*Filot*, *Ferot*, *Ozo*, prov. de Liège) ; et, le composant *fa* mis à part, on n'en connaît qu'un en *-a* (*Amay*, *ama*). *-o* vient d'une finale *-onius* (NLB 86) ; *-a* de *-anius* (ib. 84), et *-è* de *-inus* (ib. 70 et 84), ou peut-être

de *-inius*. Mais *-a* et *-è* peuvent provenir d'un même suffixe. En effet, le germ. *fani* aboutit à *fa* et à *fè*, *fwè*, suivant les régions (voy. J. HAUST, *Le toponyme ardennais fa...*, Acad. roy. de langue et de litt. fr., Bruxelles, 1937). Quant à l'époque où disparaît la nasale ou la nasalité de la dernière syllabe, elle varie suivant les mots : *Bothey* (Namur) est écrit *Botheit* dès 1291 (NLB 53) ; *Ozos* se rencontre déjà en 1300 (*Chartes de Stavelot-Malmedy*, II, 110) ; la nasale de *fa* n'existe plus au 14^e s. (HAUST, *ib.*, 130) ; mais *Mettet* est encore *Metting* en 1558 (NLB 53), du moins dans l'écriture. Enfin, l'extension géographique du phénomène correspond au domaine wallon ; le Hainaut même n'est pas exclu, quoique le fait y semble plus rare.

Ne peut-on supposer que *Sesninc* > *Seny* représente un nouvel exemple de cette « dénasalisation » ? L'isolement du cas et la finale *-inc* des premières formes ne suffisent pas à écarter l'hypothèse. *ama* aussi est isolé, car *fa* < *fani* est un nom commun à mettre à part. De plus, comme le supposait déjà GRANDGAGNAGE, *Mémoire*, 70, le *c* final est inutile ; *-inc*, *-enc* sert à noter le même son que *-ing*, *-en*, *-eng*, etc. ; voy. notamment :

Mellet H : 1033 Melenck, 1298 Meling (NLB 71) ; 1186 Milench, 1200 Melench ;

Mozet N : 953 Mosenc, 1451 Mousen (NLB 53) ;

Thulin H : 1188 Thulinc (NLB 71).

Il semble bien que la dénasalisation de *Sesninc* en *Seny* soit possible, sinon probable. Mais pourquoi donne-t-elle [sɛ:ni] et non [sɛ:nè] ? La première syllabe, accentuée et déjà suivie d'une nasale, a-t-elle, par dissimilation, provoqué l'apocope de la finale ? Simple supposition. D'autre part, on ne voit pas bien quelle place assigner au *Sennech* de 1178 ; cette *f.* divergente doit sans doute être lue *Seninch* ou *Senench* ; elle se trouve, comme *Sesninc* de 1107 et *Sesninch* de 1161, dans un acte de ratification.

Il ne servirait de rien de pousser jusqu'à des détails plus subtils. Les documents sont trop maigres pour permettre une solution définitive. On se contentera pour l'instant de résumer la situation. La GS présentait les formes de Seny dans un tableau à deux volets. Cette note a voulu montrer qu'on pourrait admettre une tradition directe *Sesninc-Seny*. Pour peu qu'elle y ait réussi, on considérera les observations linguistiques et les déductions historiques de la GS comme des hypothèses brillantes, mais trop incertaines pour en exclure d'autres.

3. Tubize [Nivelles 34]

L'origine de Tubize, w. *Tubîse*, fl. *Tubeke*, ne laisse aucun doute. Les premières attestations du mot, 877 *Tobace*, 897 *Tobacio* (voir la documentation complète dans TW, II, 139), montrent nettement qu'on se trouve en présence d'un nom fq. en *-baki*. La grosse difficulté, c'est que *-baki* aboutit à *-bise* et non à *-bais* (Marbais, Glabais, Thorembais, etc.), comme c'est le cas ordinaire et comme le veut la phonétique. D'après TW, ib., « la finale *bise*... n'est qu'une variante du fl. *beek* et du fr. *bais* ; cette dernière forme est plus fréquente et a donné naissance à la première, comme on le voit par les dérivés *Marbais-Marbisoux*, *Glabais-Glabisoux*, etc. ». D'après KURTH, *Front. ling.*, I, 348-9, « *-bacia*, forme romanisée de *-baccus*, se serait atténué en *-bisia*, qui est devenu *-bise* en fr. ». Ces deux explications peuvent naturellement paraître simplistes.

Aussi la GS 17-18 étudie-t-elle, avec une attention toute spéciale, *Tubize* et les autres noms où apparaît « la f. *-bise*, qui ne peut naturellement venir de *-bais* = *baki* par une évolution romane ». Ex. : Hembise, Jurbise, Querbise, Lombise, etc. D'après la GS, *-bise* viendrait d'un germ.

-*bizi*; apporté — avec d'autres mots, sans doute — par des immigrés saxo-frisons, que l'auteur appelle les *bizi-Leute*, entre 600 et 800.

La GS 18 explique comme suit les formes très diverses de *Tubize*, fl. *Tubeke* : « 877 *Tobace*, 897 *Tobacio* est une latinisation d'une f. orale *Tobaiz* (d. i. die typische latinisierte Form von fränkisch *Theudbaki*). Sans nouvelle immigration, l'endroit s'appellerait aujourd'hui *Toubais*; voy. par ex. *Tobais*, *Theubais* (canton de Genappe, Bt)... En 1136, apparaît la f. fl. *Tubeccha*. Or celle-ci n'est pas non plus le produit de l'anc. fq. *Theudbaki*, ni de son correspondant romanisé *Tobace*, mais elle s'appuie sur la f. *Tubitzi* des nouveaux immigrés, laquelle explique seule l'*u* actuel de *Tubeke*. Le remplacement de la f. en -*bizi* par son correspondant flamand se passe aussi, exactement de la même manière, en territoire germanique... ». Ainsi donc *Tubize* devrait aux *bizi-Leute* son initiale -*u*- et sa finale -*bise*.

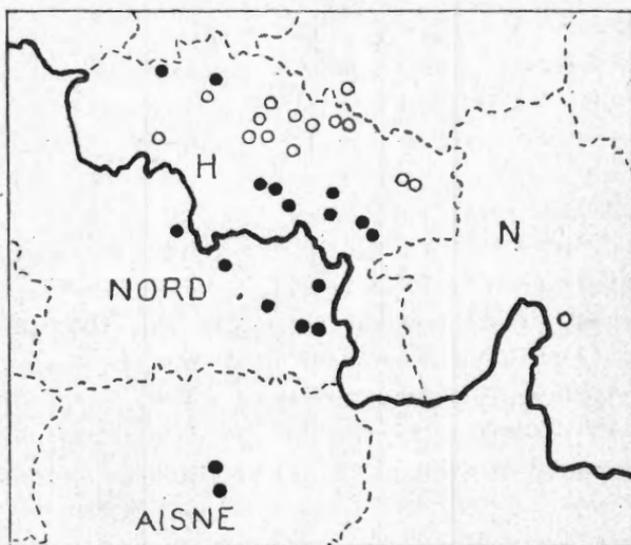
Quel que soit l'étymon véritable de *Tubize*, il semble bien que le recours aux *bizi-Leute* ne soit pas indispensable pour expliquer l'*u* initial. M. VAN LOEY, *Bijdrage tot de kennis van het Zuidwestbrabantsch in de 13^{de} en de 14^{de} eeuw* (Tongres, 1937), p. 137, écrit ceci : « *Tubeke*, (fr. *Tubize*)... se trouve au confluent de la Senne et de la Sennette. Les anciennes formes : 877 *Tobacis*, 1185, 1183 et 1191 *Tubisa*, 1184 *Thubisa*, 1059 *Tubecca*, 1136 *Tubeca*, et aussi 897 *Tobacio*, 1059 *Tobecca*, 1136 *Tubeca*, 1289 *Thubisa*, indiquent un composé *tō* < *twō* + *beek*. » De plus, M. VAN LOEY explique le passage de *o* à *u* dans *Tubeke* par une évolution *oe* > *ue*, propre au flamand brabançon.

La GS, il est vrai, ramène *Tobace* à un type **Theud-baki*, différent de **two-beek*. Mais la GS elle-même, 154, fait venir du même type **Theud-baki*, et cela sans intervention

proprement phonétique des *bizi-Leute* (voy. p. 77), le ld. *Tuby* (canton de Sains, Aisne), 12^e s. *Tyubies*, *Tubies*, qui a aussi un *-u-*. Dans ces conditions, et surtout si l'on se rappelle l'instabilité des voyelles initiales, ne faut-il pas mettre en doute l'action des *bizi-Leute* quant à l'*u* de *Tubize*? Cette voyelle n'a d'ailleurs qu'une importance assez minime par rapport à la finale.

Les noms en *-bise* proviendraient, on l'a vu, d'une adaptation, d'une traduction, par les *bizi-Leute* arrivés entre 600 et 800, de la finale *-baki* > roman *-bais*. Hypothèse en soi très vraisemblable, d'autant plus que, comme l'observe la GS 17, ces noms ont souvent, en territoire roman ou germ., des correspondants en *-bais* ou en *-beek*, *-bach* : *Hembise* /fr. *Hambais*, *Jurbise* /fl. *Jurbeke*. Cet argument de poids emporterait d'un coup la conviction si l'on ne se heurtait à un obstacle chronologique. En effet, quoique les *bizi-Leute* aient dû arriver avant 800, la finale *-bise*, latinisée en *-bisa*, n'apparaît qu'au 12^e s. ; pour *Tubize*, on a 1183 *Tubisa*, 1184 *Thubisa* (pour les autres mots, il en va presque de même ; voy. infra). Au 9^e s., on a encore 877 *Tobace*, *Tobacis*, 897 *Tobacio*, où la GS voit des latinisations du roman **Toubais*. D'un autre côté, la f. germ. devait être *Tubeke* dès le 11^e s. : 1059 *Tobecca*, *Tubecca*. Entre l'arrivée des *bizi-Leute* et l'apparition de *-bise*, on constate donc un hiatus de trois siècles ; on pourrait sans doute l'expliquer ; il n'en constitue pas moins une difficulté sérieuse.

Pour exposer le problème dans toute sa complication, il reste à greffer, comme le fait la GS, sur la question des noms en *-bise*, celle des mots du type *Harbaki* > *Harbes*. Cette dernière évolution est étrange, mais authentique. La GS 153 sv. la traite avec un certain détail, et voici, tel quel, le schéma qu'elle propose :



Reproduction partielle de la carte de la GS 156. Les cercles blancs désignent les endroits où *-baki* donne *-bise* ; les noirs, ceux où il donne *-bies*, *-bes*. Un seul cercle blanc, situé dans le Pas-de-Calais, n'a pas été reproduit.

auraient influencé d'une façon très différente les deux catégories de noms.

Comment se délimite avec précision leur influence? Sur le type *Harbaki*, elle se réduit au déplacement de l'accent de la seconde syllabe sur la première : *Harbáis* > *Hárbeis*. Or ce déplacement pouvait être provoqué, non seulement par les hypothétiques *bizi-Leute*, mais par n'importe quelle peuplade germanique ; car, selon toute vraisemblance, les *bizi-Leute* n'avaient pas d'accentuation particulière. Ce déplacement ne suffit donc pas à prouver l'influence, ni l'existence des *bizi-Leute*. Quant au passage à *Harbies* / *Harby*, il s'explique par un nouveau déplacement d'accent, mais cette fois au cours de la seconde romanisation ; or, à ce phénomène, les *bizi-Leute* n'ont pas dû participer activement. C'est à la suite des mêmes déplacements, sans influence certaine des *bizi-Leute*, que *Theudbaki* aboutit à *Tuby*. Comme celui-ci ne diffère de *Tubize*, w. [*tubi:s*], que par son *-s*, on découvre, en fin de compte, et sans pousser la théorie ni la critique jusqu'à l'absurde, que, dans *Tubize* et les mots du même type, l'action des *bizi-Leute* se résumerait dans cet *s*.

Parvenu en ce point, voyant à combien peu de chose l'examen des considérations de la GS réduit l'influence des *bizi-Leute*, on peut se demander s'il n'est pas plus simple d'admettre pour *Tubize* le tableau suivant, parallèle à celui de *Harbes* cité plus haut :

Francique	<i>*Tóbaki</i>	
Roman	<i>Tobáce,</i>	<i>*Tobáis</i>
2 ^e germanisation		<i>*Tóbeis</i>
		<i>*Tóbies</i> (cf. <i>Tubies</i> ,
		↓ 12 ^e s. = <i>Tuby</i>)
2 ^e romanisation	<i>Tuby</i> ; <i>Tubíze</i> , w. [<i>tubi:s</i>].	

On notera que **Tobes*, forme analogue à *Harbes*, man-

que à ce tableau ; mais on sait que *Laubacum* 707 est aujourd'hui *Lobbes*. D'autre part, le tableau de *Harbes* ne contient pas de forme **Harbise* ; mais, justement, **Harbise* serait aussi légitime que *Tubize*. Quelle est donc la légitimité de celui-ci ? Quelques arguments plaident en sa faveur et en faveur du schéma qu'il termine. On reconnaîtra d'abord que l's de **Tóbies* comme celui de *Hár-bies*, se prononçait ; il a disparu dans *Tuby* comme dans *Harby*, mais, avec un peu d'imagination, on trouverait bien le moyen d'expliquer son maintien dans *Tubise* et les autres noms en *-bise*. On observera surtout que l'étape *Harbies* se place à l'époque où apparaît *-ise* :

1. 1057 Jorbisa, 1163 Lumbisium, 1204 Hambise (GS 17) ; de plus, 1183 Tubisa (VAN LOEY, l. c.) ; 1194 Straubise : rivulus qui dicitur Straubise (Neufvilles, Hainaut, BTop 12, 145).

2. 980 Lobies, 1158 Harbis (GS 154) ; 12^e s. Tyubies, Tubies (GV 417).

Identique en tous points, sauf la moitié de la dernière ligne, à son modèle de la GS, le schéma proposé pour *Tubize* n'est, comme lui, qu'un échafaudage d'hypothèses. Seul l'*-e* final de *Tubize*, qui paraît avoir été prononcé autrefois, demeure sans explication. Mais tout s'explique : M. PETRI, dans sa réponse à la GS, deuxième article de la brochure *Zur Grundlegung der europäischen Einheit durch die Franken* (en collab. avec F. STEINBACH, Leipzig, 1939), p. 42, affirme que « *bise* n'est rien d'autre qu'une contamination linguistique du roman *-bies*, *-bis*, *-bes* et du germ. *-beke* » (cf. *Tubeke*, *Jurbeke* à côté de *Tubize*, *Jurbise*). Quoi qu'il en soit, si malgré cet *-e*, on reconnaît au nouveau schéma quelque solidité, on inclinera sans doute à écarter, du moins en ce qui concerne *Tubize*, l'action des *bizi-Leute*, car cette action n'a pas été invoquée dans l'explication de *-ise*. On se dira en outre que l'atténuation dont parlait

KURTH n'était peut-être pas si mal trouvée ; le mot manquait certes de clarté, mais le jeu des déplacements d'accent lui confère maintenant une précision inespérée. On admettra enfin que la nouvelle conjecture s'adapte assez bien à la configuration des aires de *-bise* et de *-bies* : si les deux formes proviennent du même type, il est naturel que leurs domaines se touchent et même s'encastrent l'un dans l'autre.

Il reste à établir, en guise de conclusion, le tableau des formes, comme on l'a fait pour Flawinne et pour Seny :

